

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2010</b></p>
---

**PRESENTS** : MM. MOREAU – BILLET- MEYER-QUINTARD- BENOÎT CARBONNEL  
GERMAIN - JACQUOT - LOEHRER- MELINAND--OUDIN SAGRANGE

**ABSENTS EXCUSES** : MM. LAVIGNE (procuration à P. MOREAU) - FRANKLIN -YAQOUB

**I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 NOVEMBRE 2010**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 18 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité des présents.

**II - DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE  
POUR UNE SORTIE SKI ET POUR UN VOYAGE AUX CHATEAUX DE LA LOIRE**

Le Maire indique que l'école élémentaire a adressé aux deux mairies du RPI deux demandes de subventions exceptionnelles.

L'une pour participer au financement d'une classe de neige pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, au mois de février 2011.

La seconde pour participer au financement d'une classe découverte, dans le val de Loire pour les élèves de CM2, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Mme BILLET, Adjointe aux affaires scolaires, explique que des contacts ont été pris avec la mairie de Remilly-sur-Tille afin de déterminer un montant identique de participation pour les élèves des deux communes respectives.

Il est proposé en séance de participer à hauteur de :

- 20 € par élève, pour 27 élèves de Bressey-sur-Tille pour la classe de neige,
- 40 € par élève, pour 16 élèves de Bressey-sur-Tille pour la classe découverte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe la participation de la commune comme suit :

- 20 € par enfant pour la classe de neige,
- 
- 40 € par enfant pour la classe découverte dans le val de Loire,

soit au total une subvention de 1180 € qui sera versé à l'école élémentaire de Remilly sur Tille.

### **III -DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L' ECOLE ELEMENTAIRE POUR UNE LOCATION DE BUS**

L'école élémentaire présente une demande de subvention exceptionnelle de 65 € pour une location de bus à destination de la salle des fêtes de Couternon, afin de présenter un spectacle de chant le 12 mai 2011.

Ce spectacle est organisé par les conseillers pédagogiques en éducation musicale de l'Inspection Académique, dans le cadre du dispositif « Ecoles en Choeur ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, estime qu'il ne peut pas sans cesse répondre favorablement à des demandes de dépenses exceptionnelles de l'école élémentaire et que, par ailleurs, ce montant peut être pris sur la coopérative, les bénéfices de la fête du 14 Juillet ayant été reversés intégralement aux écoles.

### **IV- DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE ABA**

Le Conseil municipal répond favorablement à la demande de subvention de l'association de gymnastique ABA, pour un montant de 210 €.

### **V- DIVERS**

#### **1) Subvention du Conseil Général**

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Général a attribué une subvention de 21 350 € pour la réfection et l'extension de la mairie.

#### **2) Vœux de la municipalité**

La municipalité présentera ses vœux aux habitants à la salle des fêtes le vendredi 7 janvier 2011 à 18h30.

Vous êtes cordialement invités à ce moment convivial.

**Le secrétariat de mairie sera fermé les 30 et 31 décembre 2011**